



L'UTC obtient le label Compétences pour l'entreprise (CPE)

Le label Compétences pour l'entreprise (CPE) a été attribué à l'UTC et à son école doctorale (ED71), par la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI). Il s'agit d'un parcours destiné à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants en entreprise, à travers l'acquisition d'un certain nombre de compétences attendues et validées par un certificat de réussite nationale.

Un label pour mieux préparer les futurs doctorants au monde de l'entreprise

Mis en place en 2011 par la CDEFI, en accord avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, le parcours Compétences pour l'entreprise définit un cadre pour les doctorants qui souhaitent intégrer le secteur privé une fois diplômés.

En effet, alors que plus de 80% des docteurs issus de disciplines scientifiques sont employés dans les entreprises et dont les compétences techniques et scientifiques sont reconnues, des "manquements" ont malgré tout été identifiés, notamment en terme de problématiques sociétales, managériales ou encore comportementales. Ainsi, là où les compétences de l'ingénieur sont facilement identifiables, celles des docteurs le sont moins.

Des lacunes auxquelles le parcours CPE entend répondre grâce à un référentiel précis et à la proximité des écoles d'ingénieurs avec le monde de l'entreprise et avec la recherche dans le secteur privé.

Le label, valable pour trois ans, est décerné aux établissements qui répondent alors au cahier des charges de la CDEFI. À l'occasion de la sixième édition d'appel à candidatures, l'UTC, établissement pilote dès 2011, rejoint ainsi les 39 écoles d'ingénieurs et 63 écoles doctorales déjà labellisées et impliquées dans ce dispositif.

Un parcours organisé pour répondre aux attentes des employeurs

D'une durée d'un an, l'organisation de la formation est entièrement libre pour les écoles impliquées, mais repose néanmoins sur des spécificités : une immersion en entreprise de 30 heures minimum, 70 heures de cours théoriques sur des thématiques variées telles que la propriété intellectuelle ou la rédaction de contrats industriels en passant par des ateliers d'aide à la poursuite de carrière, ainsi qu'une grille de compétences construites à partir des besoins directs des employeurs.

Cette grille comporte ainsi 15 compétences organisées autour de 4 domaines - les aptitudes intellectuelles, le savoir-être, les aptitudes à diriger et les compétences à communiquer.

Par l'adoption de ce langage commun et d'une reconnaissance mutuelle, le référentiel permet donc de valoriser les acquis des jeunes docteurs diplômés et une meilleure ouverture des entreprises au profil des docteurs, mais aussi pour ces derniers de mieux identifier leurs capacités et d'avoir la possibilité d'occuper des postes stratégiques.

Concrètement, à l'issue de la formation, les doctorants reçoivent un certificat de réussite, à validité nationale, après avoir validé au moins 8 des 15 compétences identifiées et attendues par les entreprises.

Dans un contexte où le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a rendu obligatoire, par l'arrêté du 25 mai 2016, la réalisation d'un portfolio des compétences développées pendant la préparation du doctorat, une grande majorité des doctorants et jeunes docteurs plébiscitent ainsi ce dispositif.

En savoir plus sur l'UTC :

<https://www.utc.fr/>

L'UTC, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, a été créée en 1972 pour être une université expérimentale de technologie. Combinant dans ses statuts les atouts d'une université avec ceux d'une école d'ingénieurs, l'UTC, véritable écosystème local d'innovation, interagit aujourd'hui avec la société et le monde économique en anticipant les besoins en recherche des entreprises et en facilitant l'insertion professionnelle de ses 4500 étudiants.

Construite sur une pédagogie de l'autonomie et une recherche technologique transdisciplinaire orientée vers l'innovation, l'UTC forme des ingénieurs, masters et docteurs aptes à appréhender les interactions de la technologie avec l'homme et la société, et à évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, dans un souci de développement durable. Les enseignants-chercheurs et ingénieurs de l'UTC donnent un sens à l'innovation, en permettant l'émergence de nouveaux axes d'innovation et en introduisant l'entreprenariat et l'apprentissage au cœur de leurs préoccupations, associant sa marque à celle du Pres Sorbonne Universités dont elle est devenue membre fondateur autour de projets communs, tout en s'ancrant sur son territoire.

L'ouverture internationale est enfin une priorité pour l'UTC, qui a tissé depuis sa création des liens avec des partenaires universitaires et entreprises du monde entier et développé un campus à Shanghai et à Mexico.

Contact Presse

Nathalie Van Schoor

nathalie.van-schoor@utc.fr

03 44 23 43 45